

10.000 domaines '.eu' ont été victimes de cybersquattage

Selon nos informations, ces noms de domaines étaient cybersquattés, par une Chinoise nommée Zheng Qingyin qui estime de son côté, être La victime, et réfute les accusations très graves de l'organisation en charge du nommage des sites européens.

Pour Herman Sobrie, un conseiller juridique de l'EURid interrogé par *Out-Law.com*, « le registrar européen a parfaitement le droit de fermer et de bloquer ces 10.000 noms de domaines, le temps de prouver à la justice qu'il s'agit bien d'une gigantesque arnaque au nom de domaine. » Pour lui, « cette histoire ne devrait pas connaître de dénouement avant une année. »

Mais Qingyin ne l'entend pas de cette oreille et elle vient de déposer une plainte contre l'Eurid devant la cour de première instance de Bruxelles pour blocage illicite de ces 10.000 sites... Le conseiller de l'Eurid, est lui très confiant, il estime que « cette plainte pourrait être réglée, en moins d'un mois. »

« Cette femme a enregistré 10.000 noms de domaines en .eu, il est clair qu'elle se livre à du cybersquatting » explique Sobrie. « Nous savons, qu'elle a déjà essayé de revendre ces noms pour de fortes sommes. C'est un phénomène que nous n'apprécions pas, mais il est parfois difficile de se faire entendre de la justice. »

Rappelons que l'EURid ne peut pas entamer de poursuites contre un individu pour cybersquatting, par contre une autre personne qui s'estime victime de ce squattage virtuel peut attaquer et demander réparation. Sobrie a déclaré que plusieurs plaintes avaient été signalées et qu'une importante enquête était lancée.

« Nous devons également déterminer si Qingyin a bien le droit d'ouvrir un .eu, car seuls les sociétés et les individus qui vivent dans un pays de l'Union peuvent s'offrir un .eu. Plusieurs éléments nous font dire que cette personne n'avait pas ce droit... Il faut être sérieux, personne n'a besoin de 10.000 noms de domaine, pour nous, il s'agit clairement de cybersquatting. »

L'an passé, l'Eurid a fermé près de 74.000 noms de domaines en .eu et a attaqué 400 registrars malveillants.

EURid réagit face à la société utilisant le nom de domaine abusif euidregistration.eu

Par ailleurs, EURid a été informée qu'une société tentait de tromper le public en se faisant passer pour le registre du .eu...

Cette dernière a été dénoncée pour avoir envoyé des spams à des sociétés pour les inviter à enregistrer des noms de domaine par son intermédiaire. L'adresse internet www.euidregistration.eu est mentionnée dans lesdits e-mails.

Ladite société n'est pas un bureau d'enregistrement accrédité par EURid et EURid n'a aucun lien avec elle. Afin de protéger les titulaires potentiels de noms de domaine en .eu, le service juridique de l'EURid prend actuellement des mesures « appropriées » face à ce comportement abusif.